

# Les Jardins du Loup

Association pour le développement de l'agroécologie et la permaculture

## BULLETIN D'ADHÉSION 2013

NOM .....PRENOM.....

Représentant(e) de la société / Association .....

ADRESSE.....

Code Postal..... Commune.....

Mail.....@.....

N° Tél. ....N° mobile.....

### Montant de la cotisation 2013 :

- particuliers, personnes physiques : 15 €
- professionnels, personnes morales : 50 €
- Membres bienfaiteurs : ..... €  (50 € minimum)

Mode de paiement : Chèque à l'ordre de «Les Jardins du Loup»

J'ai pris connaissance des statuts et de la charte de l'association «Les Jardins du Loup» et adhère à ses valeurs.

Date :

Signature

A retourner, avec votre règlement à :

LES JARDINS DU LOUP - 781 ROUTE DES GORGES - 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP

*Droit à l'image : L'association se réserve le droit d'utiliser votre image (photo libre de droit) dans le but de communiquer sur ses activités, sauf demande exprès de votre part.*

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi «informatique et libertés» no 78-17 du 6.01.78).*

Association *Les Jardins du Loup*

781, route des Gorges 06140 Pont du Loup (Tourrettes sur Loup) - Siren : 750 051 054 - Tél : 06 15 13 8889 - [www.lesjardinsduloup.fr](http://www.lesjardinsduloup.fr) - [lesjardinsduloup@gmail.com](mailto:lesjardinsduloup@gmail.com)

# Les Jardins du Loup

*Association pour le développement de l'agroécologie et la permaculture*

## STATUTS & CHARTE 2013

OBJET STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION :

**L'association LES JARDINS DU LOUP a pour but de :**

- **Expérimenter et développer les pratiques liées à une agriculture naturelle** et respectueuse de l'homme et de la nature (agroécologie, permaculture).
- **Transmettre les connaissances et éduquer** à l'environnement et au développement soutenable en milieu rural et/ou urbain
- **Favoriser** le lien **social** et le **développement personnel et artistique** des personnes.
- **Préserver et valoriser** le patrimoine et l'écosystème de la **vallée du Loup**.
- **Privilégier** les actions tournées vers les **publics en difficulté**.
- Les activités de l'association pourront prendre toutes les formes légales lui permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- L'association peut acquérir ou louer des terrains pour développer ses activités.

MOYENS :

**LES JARDINS DU LOUP se propose d'atteindre ses objectifs par divers moyens, dont :**

- L'organisation de stages, d'animations, de soirées à thème, d'ateliers divers,
- La mise en réseau favorisant l'échange de savoirs, l'entraide et le partage des moyens humains ou matériels,
- La production d'aliments de qualité issus d'une agriculture naturelle,
- L'assistance technique auprès de particuliers, collectivités locales et professionnels,
- L'impulsion et le développement de projets de jardins privés ou collectifs et leur accompagnement,
- La recherche et l'expérimentation de procédés à impact positif sur l'environnement,
- La vente de tous produits entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- La pratique de toute activité en accord avec l'éthique sociale et environnementale de l'association. Elle peut acquérir ou louer des terrains pour développer ses activités.

### CHARTRE ÉTHIQUE

L'association LES JARDINS DU LOUP vise à développer les principes et techniques naturels respectueuses de l'homme et de la nature.

Elle est libre de tout mouvement spirituel ou politique, de toute barrière ethnique ou générationnelle ; favoriser les actions tournées vers les personnes en difficulté sociale ou professionnelle.